

Aidez-moi à mourir dans la dignité

par Phil Newby

Légende de la vidéo : je ne peux marcher, utiliser mes mains ou mes avant-bras, mais ma capacité intellectuelle demeure la même. Une mort longue et indigne reste mon futur le plus certain et ce, à cause d'une législation inhumaine et dépassée.

Je demande le droit de décider quand ma vie, lorsque celle-ci ne devient plus supportable, doit s'arrêter dans la dignité. Les options qui s'offrent à moi sont de mourir de faim, m'asphyxier ou affronter le traumatisme de tenter de me suicider.

Il ne s'agit pas seulement de moi ; compte tenu du manque de possibilités prévu par la loi actuelle, chaque année en Angleterre 300 personnes souffrant de maladie incurable, se suicident prématurément.

J'introduis une action en justice, mais l'accès aux tribunaux est une procédure onéreuse. Je vous demande donc votre aide pour affirmer le choix du droit à mourir. Merci de bien vouloir contribuer à hauteur de vos moyens et partager cette page.

Nous espérons tous une vie joyeuse et épanouie, qui ne soit pas écourtée et qui finisse de manière paisible et relativement sans douleur, mais mon destin n'en sera pas ainsi car je souffre d'une maladie du motoneurone (maladie de Charcot).

Ma famille et moi-même savons que cette maladie me sera fatale et qu'elle me dépouillera de toute dernière trace dignité. Je vais souffrir, avec un semblant de dignité, perdant tout contrôle de mon corps mais pas de ma conscience. J'aime la vie et je continuerai de lutter pour rester en bonne santé malgré le déclin constant de ma santé et de mes conditions de vie. Je resterai déterminé à voir mes filles grandir et à contribuer à ma vie de famille le plus longtemps possible. Cependant, mon futur reste une perspective effrayante.

Ainsi je fais campagne pour légaliser le droit à mourir pour des personnes comme moi souffrant d'une maladie incurable pour que nous ayons le choix de mourir en paix entourés de nos proches.

Une immense partie de l'opinion publique pense que les personnes en phase terminale devraient avoir droit à une aide médicale pour mourir. Il est maintenant temps de modifier la législation – en tant que nation dont l'espérance de vie et le risque de faire face à une maladie grave ne font qu'augmenter.

L'objectif final est de forcer le gouvernement à légiférer dans ce sens, comme l'ont déjà fait de nombreux pays. Si vous pensez, par considérations religieuses, que la vie est sacrée, ne vous sentez pas obligés de me soutenir. Si au contraire vous pensez que la dignité est primordiale, alors faites-le.

Vous pouvez soutenir ma cause en faisant 3 choses :

1. Contribuer à hauteur de vos moyens.
2. Partager cette page à vos amis, collègues, votre famille et sur les réseaux sociaux.
3. Envoyer un message ou un email à 10 amis ou collègues avec le lien en leur demandant de partager cette page.

Mon histoire

Je m'appelle Phil Newby. Je suis anglais d'origine française et vit au Royaume-Uni. Je vis avec ma femme et mes deux filles. Mon premier travail fut assistant shopping aux Galeries Lafayette à Paris. La majorité de ma famille vit en France. En 2018 j'ai écrit un roman « Innocent Lives » sur mes grands-parents et la résistance française pendant la 2nde Guerre Mondiale dans leur ville natale en Sologne.

En 2014 à l'âge de 43 ans, j'ai été diagnostiqué avec une maladie du motoneurone. Le diagnostic est sorti de nulle part : j'étais en bonne santé et menait une vie active. Le pronostic était le suivant : il me resterait 2 ou 3 ans à vivre. Le seul traitement disponible permet de prolonger la vie d'une durée moyenne de 12 semaines. Mes filles avaient à ce moment-là 9 et 11 ans. Les 5 dernières années ont été très difficiles pour nous.

A l'heure d'aujourd'hui, je suis incapable de me déplacer, d'utiliser mes mains et mes avant-bras. Toutefois je peux toujours parler et mentalement je suis au mieux de ma forme.

Le futur est d'autant plus sombre du fait des lois sur l'aide à la mort. Si ma santé se détériore davantage, les choix actuels sont sans espoirs.

Je pourrais laisser tout ce que j'aime derrière moi pour accéder à une mort sereine dans un pays étranger, payer £12.000 and rejoindre ainsi plus de 480 personnes venant également du Royaume-Uni pour se rendre en

Suisse. Je pourrai prendre la chose en main et essayer de mettre fin à ma propre vie - une option traumatisante si elle rate, et qui met en danger mes proches si on considère qu'ils m'ont porté de l'aide. Ou je pourrai atteindre un stade où la vie est si épouvantable que je refuse de me nourrir afin de mourir de faim sur plusieurs jours ou semaines.

Ce ne sont pas des véritables choix. Je devrai donc agir pour mettre fin à ma vie avant que je sois vraiment prêt à mourir, mais tant que j'en sois physiquement capable, m'empêchant de passer davantage de temps avec ma femme et mes filles. Ou je devrai souffrir en continu, avec mes proches incapable de soulager ma douleur.

Le Royaume-Uni est en retard sur le sujet

Le droit anglais est cruel et nous refuse le libre arbitraire. En effet, nous sommes laissés dans une fâcheuse situation avec aucune issue positive et aucune mort paisible. Notre système juridique est l'un des plus observés dans le monde étant donné le modernisme de la société britannique. D'autres pays ont autorisé le suicide médicalement assisté notamment la Suisse, 9 Etats des Etats-Unis, la Belgique, les Pays-Bas et l'Etat de Victoria en Australie.

Je me bats en faveur du droit pour quiconque à mourir dans la dignité en cas de maladie incurable et approchant la fin de vie.

Les différentes étapes juridiques

Qu'est-ce que la levée de fonds me permettra de réaliser ?

Mon objectif suivra le cheminement de la décision Carter v Attorney General de la justice canadienne. Sur plusieurs jours, des experts du monde entier espèrent pouvoir donner leur opinion et pouvoir apporter leur soutien sur le suicide assisté. J'espère également que le gouvernement ouvrira le débat et présentera des experts venant à l'encontre de notre combat.

Je suis entouré des meilleurs avocats. En effet, ces derniers ont travaillé pour Debbie Purdy, Tony Nicklinson/Paul Lamb – des affaires ayant été entendues par la Cour Suprême, mais aussi Omid T – qui se suicida avant que l'affaire ne puisse aller plus loin. Mon équipe se compose de plusieurs avocats : Saimo Chahal (QC), Associé au cabinet Bindmans, Paul Bowen (QC) du cabinet Brick Court Chambers avec Jennifer Macleod et Adam Wagner.

Pourquoi avons-nous besoin d'une énième instance judiciaire ?

Ce débat continue d'être étouffé puisque nos lois actuelles ne représentent qu'une seule opinion, celle du refus du suicide médicalement assisté. L'affaire Noel Conway n'a pas pu bénéficier d'un jugement sur toutes les prétentions juridiques, par la Cour Suprême en novembre 2018. Les juges ont seulement reconnu que le suicide assisté était un sujet d'une importance globale touchant quiconque dans notre société et que le plaignant pouvait retirer son assistant respiratoire. Ce dernier commenta en déclarant qu'il était inacceptable de procéder ainsi soit de mourir par suffocation, et ce, même sous sédation.

Omid T décéda juste avant qu'un jugement défavorable ne soit prononcé à son encontre.

Quel est mon combat ?

Il ne me reste qu'environ 6 mois à vivre. Je ne suis pas sous assistance respiratoire donc le seul moyen de mettre fin à ma vie serait d'arrêter de me nourrir et boire – mourir de faim est une mort horrible. Je ne souhaite pas que ma famille assiste à un tel spectacle-là.

Le gouvernement estime qu'une telle réforme constituerait un risque pour les personnes vulnérables et pourrait engendrer des abus voire des erreurs. Nous voulons forcer les tribunaux d'appliquer un contrôle de proportionnalité au cas par cas. Cela ne sera pas facile et nous en avons conscience.

Prochaines étapes

Remettre en cause la loi est très difficile et nécessite des moyens financiers élevés. Nous avons vraiment besoin de votre aide.

La première étape est de rassembler les preuves et justificatifs servant le droit à mourir dans la dignité et de préparer une lettre à destination du gouvernement britannique. Cette étape impliquera :

- Le rassemblement des arguments émanant de docteurs et d'experts médicaux sur l'état du droit à l'étranger et la pratique des états qui autorisent le suicide médicalement assisté, en particulier comment protéger les personnes vulnérables ;
- La préparation de déclarations à destination du gouvernement
- Etudier la réponse du gouvernement
- Préparer des déclarations, ainsi que tous les documents à donner au tribunal pour commencer la procédure
- La demande d'un plafonnement des dépens du gouvernement.

- Demander au tribunal de protéger mes enfants afin qu'ils ne soient pas nommés ou contactés pendant cette procédure
- L'instance judiciaire soit le procès et ce qui en découle

A cet effet j'ai besoin d'obtenir £50.000 au total pour compléter l'étape 1 susvisée.
Je souhaiterais également obtenir £10.000 pour débiter l'action en justice.

La lettre préliminaire que mes avocats ont envoyée au gouvernement est disponible pour consultation. Je posterai plus de documents légaux au fur et à mesure et vous tiendrai au courant. Je suis déterminé cette fois à y arriver avec votre aide!